2018-3069
2018-10-09

Neogen Corporation
620 Lesher Place
Lansing, MI 48912
Medical: 1-800-498-5743
?: 1-800-621-8829

COMMERCIAL
NET CONTENTS: 1.5kg to 22.68kg
READ LABEL BEFORE USING
REG. NO.:11669 PCP ACT

Ramik® Green

RODENTICIDE

PELLETS

Weather resistant rodenticide for control of mice, rats and ground squirrels indoors and outdoors.

GUARANTEE: Diphacinone (2-Diphenylacetyl-1, 3-Indandione)…….0.005%

WARNING, contains the allergens Wheat, Soy and Fish.
Contains Calcium Propionate at 1.0% as a preservative.

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control program.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or poison control centre. If pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and hot water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

If swallowed, this material may reduce the clotting ability of the blood and cause bleeding.

All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves when handling this product.

ENVIRONMENTAL HAZARDS
Keep out of lakes, streams or ponds.

The use of anticoagulant bait can present a significant hazard to predatory mammals and birds through secondary poisoning.

TOXICOLOGICAL INFORMATION
Vitamin K_1 in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

DIRECTIONS FOR USE
FOR THE CONTROL OF: Mice and rats (indoors and outdoors) and ground squirrels (Columbian, Franklin's, thirteen-lined and Richardson's) in farm yards, grain fields, nurseries, residential areas, turf (ornamental, sports), vegetable gardens, railroad tracks, garbage dumps and under granaries.

This product can be used in wet or damp locations such as river banks, loading areas; in or around rat holes, along fences, etc. This product is equally effective in dry areas such as the inside of buildings and other protected areas.

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

FOOD PROCESSING, FOOD MANUFACTURING, FOOD STORAGE AND FOOD SERVICE AREAS
For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed area where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served, or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove or cover all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents before reuse of the plant (processing areas include storage and service).

RATS: Place bait stations 6 to 9 metres apart. At least 115 grams of bait should be used per location.

MICE: Place bait stations 2 to 3 metres apart. At least 115 grams of bait should be used per location. Bait placements should be kept permanently to prevent new infestation.

GROUND SQUIRRELS:
Hand Baiting: Place 15 grains (200 pellets) of bait in each hole. Check the site after 48 hours and rebait all holes where the bait has been consumed or removed.

Bait Station Method: Establish bait stations every 30 to 60 metres. Bait stations should bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, "WARNING POSION", and the skull and crossbones symbol. Set 500 grams of bait per station. Check daily and maintain an uninterrupted supply for 3 weeks or until feeding has stopped.

USE LIMITATIONS- IN AND AROUND BUILDINGS
Use indoors and outdoors within 15 metres of buildings. Bait must be placed either in tamper-resistant bait stations or in locations not accessible to children, pets, livestock, or nontarget wildlife. Bait applied outdoors and above-ground MUST be placed in bait stations.

Rodenticide bait can be placed in tamper-resistant bait stations along the fence line of properties, outside of the 15-metre limit but within a 100 metres of buildings, if the station is securely fastened (e.g., nailed down) to the fence or the ground.

Bait stations **(tier 3)** used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics: (1) be constructed of high-strength material (e.g., metal or injection moulded plastic) and resistant to destruction by children; (2) have an entrance designed so that children cannot reach the bait: (3) have an internal structure that prevents bait from being shaken loose; (4) have an access panel that fastens securely and locks (e.g., metal screw or padlock); and (5) bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, “WARNING POISON”, and the skull and crossbones symbol.

Bait stations **(tier 2)** used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations accessible to pets or livestock must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 3 bait stations: (1) resistant to destruction by non-target animals; and (2) have an entrance designed so that non-target animals cannot reach the bait.

Bait stations **(tier 1)** used outdoors, above-ground, in locations accessible to children, pets and non-target wildlife must have the following characteristic, in addition to those outlined above for tier 2 and 3 bait stations: (1) be resistant to destruction or weakening by elements of typical non-catastrophic weather (such as, snow, rain, extremes of temperature and humidity, direct sunshine, etc.).

USE LIMITATIONS- IN GARBAGE DUMPS
Baits placed outdoors, above-ground in locations accessible to the public, pets or livestock MUST be placed in tier 1 bait stations. The bait stations used in these sites MUST meet the characteristics described under **USE LIMITATIONS – IN AND AROUND BUILDINGS.**

USE LIMITATIONS – RATS, MICE & GROUND SQUIRRELS- OTHER OUTDOOR AREAS*
Bait placed outdoors, above-ground in residential areas, public areas or any other sites that are or will be open to the public, or in locations accessible to pets or livestock, MUST be placed in tier 1 bait stations. The bait stations used in these sites MUST meet the characteristics described under **USE LIMITATIONS- IN AND AROUND BUILDINGS.**

*As specified under Directions for Use.

STORAGE
Store in a cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

DISPOSAL
Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused,

unwanted product and the cleanup of spills, contact the Provincial Regulatory Agency or the Manufacturer.

RODENT DISPOSAL: Dispose of dead rodent in garbage or by burying.

NOTICE TO USER
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

EPA Est. No. 61282-WI-1

Ramik® is a Reg. Trademark of HACCO, Inc.

2018-3069
2018-10-09
.

COMMERCIAL
CONTENU NET: 1.5 kg - 22.68kg
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
No. D'ENREGISTREMENT 11669 LPA

Medical: 1-800-498-5743
?: 1-800-621-8829

Ramik Vert[MD]

RODENTICIDE
PASTILLES

Rodenticide résistant aux intempéries, pour le contrôle des souris, des rats et des écureuils terrestres à l'intérieur et à l'extérieur.

GARANTIE : Diphacinone (2-Diphénylacetyle-1, 3-Indandione)……0,005%

AVERTISSEMENT, contient les allergènes blé, soja et poisson.
Ce produit contient du propionate de calcium à raison de 1,0% à titre d'agent de conservation.

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PREMIERS SOINS
EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OÙ LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Dans tous les cas d'ingestion de ce produit, avertir immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou mortel si ingéré ou absorbé par la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la

gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.

Si avalé, ce produit peut diminuer la capacité de coagulation du sang et causer des saignements.

Toutes les personnes qui manipulent ce produit doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
Ne pas jeter dans les lacs, les rivières et les étangs.

L'utilisation d'appâts anticoagulants présente un danger certain d'empoisonnement secondaire pour les prédateurs et les oiseaux.

RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
La vitamine K_1, par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

MODE D'EMPLOI
POUR CONTRÔLER : Rats et souris (à l'intérieur et à l'extérieur) et les écureuils terrestres (de type Colombien, Franklin, rayés et Richardson), dans les basses-cours, champs de récoltes, pépinières, endroits résidentiels et gazonnés (décoratifs ou pour le sport) et potagers, des rails de chemin, des dépotoirs, dans les greniers.

Ce produit peut être utilisé dans : les endroits mouillés et humides comme les berges des rivières et les zones de chargement; dans ou près des trous de rat, le long des clôtures, etc. Le produit est mêmement efficace dans les endroits secs comme à l'intérieurs des bâtiments et autres aires protégées.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

AIRES DE RESTAURATION ET INSTALLATIONS DE FABRICATION, DE TRANSFORMATION ET D'ENTREPOSAGE DES ALIMENTS
Installations indirectement reliées à la transformation alimentaire : Usage réservé uniquement aux installations de produits non-alimentaires où les denrées destinés à la consommation humaine ou animale, de même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Installations où sont transformés, entreposés et servis des aliments destinés à la consommation humaine ou animale : Usage réservé uniquement aux installations de transformation des aliments et de la viande lorsqu'elles ne sont pas en activité. Ranger ou couvrir tout aliment, matériel d'emballage et ustensile avant de disposer l'appât dans les points d'appât. Retirer tous les appâts et les carcasses de rongeurs avant la réouverture des installations (y compris les aires d'entreposage et de restauration).

RATS: Placer les stations d'appâts à 6-9 mètres d'intervalle. Placer 115 grammes à chaque endroit.

SOURIS: Placer les stations d'appât a 2-3 mètres d'intervalle. Déposer en chaque point au moins 115 grammes en permanence pour éviter la réapparition des rongeurs.

ÉCUREUILS TERRESTRES:
À la main : Déposer 15 grammes (200 boulettes) d'appât dans chaque trou. Vérifier après 48 heures et déposer encore de l'appât dans les trous où l'appât a été enlevé ou consomme.

Stations d'appâts : Placer stations d'appâts inviolables tous les 30 à 60 mètres.Les stations d'âppat doivent porter le nom du produit, indiquer l'ingrédient actif, la garanti, le numéro d'homologation, la mention << AVERTISSEMENT POISON >> ainsi que le symbole de la tête de mort. Déposer 500 grammes d'appât dans chaque contenant. Vérifier tous les jours et approvisionner les contenants sans interruption pendant une période de trois semaines ou jusqu'à ce que les écureuils aient cessé de manger l'appât.

RESTRICTIONS D'UTILSATION – DANS ET AUTOUR DES BÂTIMENTS:
Utiliser à l'intérieur et à l'extérieur dans un périmètre de 15 mètres des bâtiments. L'appât doit être placé soit dans un dispositif d'appât inviolable, soit dans un endroit hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie, du bétail ou de la faune non visés. Les appâts installés à l'extérieur et au-dessus du sol DOIVENT être disposés dans les stations d'appât.

L'appât rodenticide peut être placé dans un dispositif d'appât inviolable le long de la clôture de propriété, hors de la limite de 15 mètres, mais dans un périmètre de 100 mètres des bâtiments s'il est solidement fixé (p.ex.: cloué) à la clôture ou au sol.

Les stations d'appâts (**niveau 3**) utilisées pour placer un appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits non accessibles aux animaux de compagnie ou d'élevage, doivent comporter les caractéristiques suivantes : (1) être construites dans un matériau très solide (par ex. du métal ou du plastique moulé par injection) et ne pouvant pas être détruit par les enfants; (2) comporter une entrée conçue de manière à ce que des enfants ne puissent pas atteindre l'appât; (3) comporter une structure interne qui empêche l'appât d'être violemment secoué; (4) comporter un panneau d'accès qui se ferme solidement et se verrouille (par ex. une vis en métal ou un cadenas) et (5) comporter le nom du produit, les ingrédients actifs, la garantie, le numéro d'homologation, <<AVERTISSEMENT POISON>> et le symbole de la tête de mort.

Les stations d'appât (**niveau 2**) utilisées pour placer un appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits accessibles aux animaux domestiques ou d'élevage, doivent comporter les caractéristiques suivantes, en plus de celles décrites précédemment pour les stations d'appât de niveau 3 : (1) être résistantes à la destruction par des animaux non visés, et (2) comporter une entrée conçue de manière à ce que les animaux non visés ne puissent pas atteindre l'appât.

Les stations d'appât (**niveau 1**) utilisées a l'extérieur, à même le sol, dans des endroits accessibles aux enfants, aux animaux domestiques et aux espèces non visées, doivent comporter les caractéristiques suivantes, en plus de celles décrites ci-dessus, pour les stations d'appât de niveau 2 et 3 : (1) être résistantes à la destruction ou à l'affaiblissement par les éléments ou aux événements météorologiques non catastrophiques (comme la neige, la pluie, des températures et une humidité extrêmes, un ensoleillement direct, etc.)

RESTRICTIONS D'UTILSATION – DANS LES DÉPOTOIRS:
Les appâts placés à l'extérieur, au-dessus du sol et dans les emplacements accessibles au public, aux animaux domestiques ou au bétail doivent être disposés dans des dispositifs de 1er niveau. Les dispositifs d'appât utilisés dans ces sites DOIVENT être conformes aux normes décrites sous la rubrique **RESTRICTIONS D'UTILISATION-dans et autour des bâtiments.**

RESTRICTIONS D'UTILSATION – RATS ET SOURIS ET LES ÉCUREUILS TERRESTRES AUTRES ESPACES EXTÉRIEURS :
Les appâts placés à l'extérieur, au-dessus du sol dans les zones résidentielles, les domaines publics ou tous les autres sites qui sont ou seront ouverts au public, ou dans les emplacements accessibles aux animaux favoris ou au bétail doivent être disposés dans des dispositifs de niveau 1. Les dispositifs d'appât utilisés dans ces sites DOIVENT être conformes aux normes décrites sous la rubrique **RESTRICTIONS D'UTILISATION-dans et autour des bâtiments.**

*Comme spécifié sous mode d'emploi.

ENTREPOSAGE
Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

ÉLIMINATION
Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Suivre les directives provinciales concernant le nettoyage du contenant avant son élimination. Rendre le contenant inutilisable pour un autre usage. Se débarrasser du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

EPA Est. No. 61282-WI-1

Ramik® is a Reg. Trademark of HACCO, Inc.